

COMMUNE DE VILLATE  
31580 Code INSEE

N°2021-10  
Folio N°10.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Jean Claude GARAUD, Maire.

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 11

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Nombre de suffrages exprimés : 13

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

VOTES Contre 0  
Pour : 13

- un excédent de **168 208.98 €**  
- un déficit de fonctionnement : 0.00 €

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement

### AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2020

#### Résultat de fonctionnement

##### A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

76 580.45 €

##### B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

91 628.53 €

##### C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

168 208.98 €

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

##### D Solde d'exécution d'investissement

549 228.09 €

##### E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-505 159.05 €

Besoin de financement F=D+E

0.00 €

AFFECTATION = C=G+H

168 208.98 €

##### 1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

93 208.98 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

##### 2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

75 000.00 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

0.00 €

(1) Indiquer l'origine : emprunt : \_\_\_\_\_, subvention : \_\_\_\_\_ ou autofinancement : \_\_\_\_\_

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Joindre les documents prévus par l'instruction M14 (Vol. I, Tome II, Titre 3, Chapitre 5, § 4).

(4) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise en compte après le vote du compte

(5) En ce cas, il n'y a pas d'affectation

Certifié exécutoire par Jean Claude GARAUD, Maire,  
à Villate le 08/04/2021

compte tenu de la transmission en sous préfecture, le 13/04/2021

et de la publication le 13/04/2021.

Fait et délibéré en mairie

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

